

Jean-Christophe Grall
Cabinet GRALL et Associés
www.grall-legal.fr



QUALITE

Avocat associé et fondateur

EXERCICE PROFESSIONNEL

GRALL et Associés est une structure spécialisée en droit économique, membre du réseau européen Antitrust Alliance, qui intervient dans l'ensemble des problématiques liées aux pratiques anticoncurrentielles, aux enquêtes de concurrence, au contrôle des concentrations, à la mise en place de réseaux de distribution, aux relations industrie / commerce et à la promotion des ventes, ainsi que dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Il intervient aussi bien dans le domaine du conseil, en accompagnant de nombreuses entreprises dans le cadre d'opérations complexes mettant en jeu les règles de concurrence et celles relevant du droit de la distribution ou de la consommation, tant françaises qu'européennes, que celui du contentieux judiciaire ou devant les Autorités de concurrence, ainsi que dans le domaine de l'arbitrage.

Il est l'auteur de nombreuses chroniques de droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation ; il est membre du Comité de pilotage des ateliers de la concurrence et de la consommation de la DGCCRF et du Conseil d'administration de l'APDC (association des avocats praticiens du droit de la concurrence) ; il est également chargé d'enseignement à l'université de Paris I et à l'université de Caen-Normandie.